

DELIBERATIONS

REUNION DU 14 OCTOBRE 2021

Le 5 octobre 2021, convocation écrite adressée personnellement à chaque conseiller municipal, pour la réunion prévue à la mairie le 14 octobre 2021 à dix-neuf heures.

Le 14 octobre 2021, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en session ordinaire, à dix-neuf heures, sous la présidence de Monsieur Jean-René BOURON maire.

Présents : M. BOURON Jean-René, Mme METRAL Laure, M. BLANC Georges, Mme CHESSEL Christelle, M. CHESSEL Pascal, M. GRAS Jean-François, M. COLLIARD Ervé, Mme SERVOZ-COCHARD Nadine, Mme SERVOZ Nathalie, Mme JONET Hélène, M. BOCHATON Thomas.

Absents : Mme GUYOT Patricia (pouvoir à Laure METRAL), M. BOCHATON Philippe, M. DUFFOUR Raphaël, Mme LAINÉ (pouvoir à Hélène JONET).

A été nommée secrétaire : Mme Nadine SERVOZ-COCHARD.

La séance est ouverte à 19 heures 00.

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 7 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

I – MANDAT DE REPRESENTATION – RACCORDEMENT ELECTRIQUE DU FEU TRICOLERE SUR LA RD 121

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la sécurisation de la RD121, il convient d'autoriser la société GILLET Topo et Réseaux à raccorder un feu de circulation tricolore au réseau public de distribution d'électricité. Après discussion, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le mandat de représentation ci-annexé entre la commune et la société SARL GILLET Topo et Réseaux et à prendre toutes dispositions pour assurer le suivi de ce mandat.

Monsieur le Maire précise que les travaux d'enfouissement des réseaux devraient démarrer dans une quinzaine de jours. Le marché des travaux routiers sera lancé à la fin de l'année pour un commencement des travaux au printemps prochain. Suite à la phase de test mise en place, la solution d'un passage unique géré par des feux paraît la mieux adaptée.

II – GESTION DE LA FORET COMMUNALE – ADHESION A PEFC

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 12 septembre 2016, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à l'association PEFC, afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties éventuellement demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs concernant la qualité de la gestion durable.

Cette adhésion arrive à échéance au 31 décembre 2021 et l'association propose son renouvellement, pour la période 2022-2027, pour un montant de 43.83 €. Un cahier des charges est proposé, fixant les engagements des propriétaires forestiers en matière de gestion forestière durable.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'adhérer à l'association PEFC, pour les cinq ans à venir et autorise Monsieur le maire à signer le dossier de renouvellement ainsi que tout document nécessaire pour mener à bien ce dossier.

III – VIABILITE HIVERNALE – CONVENTION CADRE – APIEME – CCPEVA – DEPARTEMENT – SAEME

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée que les treize communes membres de l'APIEME sont associées avec l'Association de Protection de l'Impluvium des Eaux Minérales d'Evian, la Communauté de Communes du Pays d'Evian Vallée d'Abondance, le Conseil Départemental et la Société Anonyme des Eaux Minérales d'Evian dans la maîtrise environnementale de déneigement.

Il est proposé une convention cadre d'une durée de cinq ans à compter de l'hiver 2021-2022, pour poursuivre et renforcer ce partenariat et réaliser des actions communes en vue de l'optimisation des pratiques hivernales de salage des voiries communales et départementales tout en respectant les enjeux socio-économiques liés à la circulation routière, notamment l'accès aux stations de ski et la circulation des habitants et travailleurs transfrontaliers. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve les termes de la convention cadre proposée et autorise Monsieur le Maire à la signer.

Monsieur le Maire précise que la convention déjà existante entre l'Association de Protection de l'Impluvium des Eaux Minérales d'Evian, la Communauté de Communes du Pays d'Evian Vallée d'Abondance, le Conseil Départemental et la Société Anonyme des Eaux Minérales d'Evian a permis de réduire le taux de salage et d'expérimenter des systèmes innovants en matière de déneigement.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux en cours et à venir

Marches de l'église : les travaux sont achevés.

Quartier de l'école : Les premières réflexions de restructuration sont lancées. La commune est à la recherche de maîtres d'œuvre pour concevoir le projet.

Charte d'application du SCOT

Monsieur le Maire fait un point aux membres du Conseil Municipal sur l'avancée de la charte d'application du SCOT qui devrait être validée avant la fin de l'année 2021.

La révision du PLU de la commune, prévue lors des prochains mois, devra tenir compte des préconisations de cette charte.

Cérémonie du 11 novembre

Comme habituellement, les trois communes de Champanges, Féternes et Larringes se regroupent pour le repas, organisé cette année à Féternes.

Monsieur le Maire précise que les cérémonies seront organisées à 9 heures à Champanges, 10 heures à Larringes et 11 heures à Féternes.

Madame METRAL signale que les enfants de l'école seront présents (lecture de lettres de poilus).

Centre de loisirs

Le Conseil Municipal de Vinzier a décidé de ne pas renouveler la convention d'occupation des locaux par Léo Lagrange dans le cadre de ses activités de centre aéré.

Une nouvelle salle devra donc être trouvée à compter du 1^{er} janvier 2022 pour la poursuite des activités.

France services

Une permanence France Services de deux demi-journées par mois sera mise en place courant novembre dans le bâtiment de la mairie (rez-de-chaussée) afin d'accompagner les démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique (santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique). Les dates des permanences seront précisées prochainement.

Correspondant défense

Monsieur GRAS présente aux membres du Conseil Municipal la journée d'information, présidée par le préfet de Haute-Savoie, à laquelle il a participé en sa qualité de correspondant défense. De multiples interventions, du délégué militaire départemental et de différents partenaires institutionnels (27^e BCA, Ecole Militaire de Haute Montagne, Inspection Académique, Direction de l'ONAC...), ont sensibilisé les participants aux affaires de défense, plus particulièrement sur le rôle du correspondant défense et l'éventail possible de ses missions. Une démonstration d'une action de combat « à tir réel » au champ de tir de Sacconges, a également été réalisée.

Bibliothèque

La commune poursuit sa recherche d'une personne bénévole pour s'occuper de la bibliothèque.

Ouverture 2 heures une fois par semaine le mercredi après-midi.

Bulletin municipal

La sortie du bulletin municipal 2021 est prévue pour la fin de l'année.

Animations

La commune participe actuellement à octobre rose avec un éclairage place du village.

Elle pourrait passer à l'orange du 25 novembre au 10 décembre pour la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles.

Une demande sera faite en ce sens à l'entreprise Degenève.

Les dessins destinés à la décoration du transformateur de Pugny ont été choisis.

Les peintures commenceront au printemps prochain après avis d'ENEDIS et des Bâtiments de France et travaux de préparation du transformateur.

Ordures ménagères

Monsieur COLLIARD et Madame CHESSEL signalent que les bacs à ordures ménagères, secteurs de Cumilly et pharmacie, ne sont pas ramassés toutes les semaines.

La CCPEVA sera saisie de cette problématique.

La date de la prochaine séance du conseil municipal est fixée au mardi 9 novembre 2021 à 19H00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.